

## Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
48 rue Cardinet - 75017 Paris  
Tel. : 09 81 94 88 20

## FONDS DE DOTATION DES VMF

### RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Siège social : 93, rue de l'Université  
75007 PARIS

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**  
**Exercice clos le 31 décembre 2020**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fonds de dotation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 16 juin 2021

**Emerson Audit**



Gabriel DE VILLEPIN  
Commissaire aux comptes inscrit  
Membre de la compagnie de Paris